

Après avoir détenu en otage pendant 15 heures la vice-consul des Bahamas à Ottawa, David Maltby s'est finalement livré à la police, hier matin. (Laserphoto PC)

La prise d'otage prend fin sans effusion de sang

10 accusations portées contre le ravisseur

par Denis LESSARD

OTTAWA (PC) — Pas moins de dix chefs d'accusations ont été retenus hier contre Clifford David William Maltby, au terme d'une prise d'otage de plus de 15 heures qui s'est terminée sans effusion de sang, mercredi matin.

Libéré sous surveillance obligatoire il y a moins de deux semaines de la prison de Kingston, Maltby doit comparaître ce matin en Cour provinciale d'Ontario, accusé notamment de séquestration, de port illégal d'arme et de bris de libération conditionnelle.

Vers sept heures du matin, Maltby s'est rendu aux policiers qui, pendant toute la nuit, avaient assiégé l'édifice où il se terrait.

Il a relâché indemne son otage, le vice-consul des Bahamas Mme Janet Rahming, après avoir en vain réclamé la libération d'un ami co-détenu, Tim Engen, un avion pour les transporter dans un endroit éloigné et la réaffectation d'une ancienne caserne de pompiers d'Ottawa en centre d'accueil pour les sans-abri.

Bien que l'escouade d'intervention tactique de la GRC ait été mobilisée, aucun coup de feu n'a été tiré.

"L'important était de rester calme", a déclaré la police, précisant qu'au cours des négociations Maltby n'avait jamais menacé de blesser son otage. Tard en soirée, mardi, Mme Rahming était apparue parfois souriante à la fenêtre et avait souligné qu'elle n'avait pas été molestée.

A quelques reprises, l'agresseur avait déclaré être en possession d'armes à feu, de couteau, d'acide et d'explosifs, mais hier, le surintendant Michael Carney de la police d'Ottawa ne confirmait que la présence d'un revolver. Un des chefs d'accusation retenu porte toutefois sur "un liquide qu'on croit être un explosif", a expliqué plus tard son collègue Don Devine.

Selon la diplomate, Maltby a réussi à s'introduire dans l'édifice en se faisant passer pour un prétre qui venait porter au haut-com-

missaire "une enveloppe hautement confidentielle".

La diplomate, qui était interviewée au réseau anglais de Radio-Canada, a déclaré que Maltby lui a affirmé qu'il avait pensé obtenir un rendez-vous avec le chef libéral le jour même de la prise d'otage.

Pour sa part, M. Stuart Langford, qui planifie le carnet de rendez-vous de M. Turner, a indiqué en entrevue qu'une femme qui serait selon lui la fiancée de M. Maltby, a communiqué avec le leader libéral il y a environ un an, et que M. Maltby a par la suite écrit une lettre "longue et incohérente" à M. Turner.

Mais M. Langford a indiqué qu'il n'avait pas eu d'autres nouvelles de l'une ou l'autre de ces personnes depuis ce moment, et que M. Maltby n'avait pas demandé de rendez-vous avec M. Turner.

Le vice-premier ministre des Bahamas, M. Clement Maynard a rendu hommage hier aux autorités canadiennes "pour l'efficacité avec laquelle elles avaient obtenu la libération de Mme Rahming".

La police se perdait hier en conjectures sur les raisons ayant poussé Maltby à s'en prendre à l'ambassade bahamienne. Les bureaux des libérations conditionnelles de la GRC se trouvent dans le même édifice que le Haut-commissariat, au centre-ville de la capitale.

Agé de 39 ans, Maltby avait été relâché le 16 mars de la prison fédérale de Kingston où il était incarcéré depuis novembre 1982.

Il avait été trouvé coupable, à Saskatoon, d'avoir fraudé pour plus de 160.000 \$ une quinzaine de personnes, mais n'avait jamais posé de gestes violents.

la tribune

77e ANNÉE — No 36 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, JEUDI 3 AVRIL 1986 —

(SAM.-DIM. 75¢) 45¢
Livraison à domicile
\$2.50 par semaine

Ryan annoncera sa décision dans les prochains jours L'intégration scolaire serait retardée d'un an

par Stéphane LAVALLÉE

SHERBROOKE — Le ministre de l'Éducation du Québec, Claude Ryan, s'apprete vraisemblablement à intervenir pour bloquer le processus d'intégration des commissions scolaires en Estrie. Il communiquera d'ici demain, au plus tard dans les premiers jours de la semaine prochaine, sa décision de retarder d'au moins un an cet exercice de restructuration administrative.

En fait, le ministre n'a presque pas le choix étant donné l'opposition manifestée par la commission scolaire de Coaticook au projet d'intégration tel qu'il chemine actuellement.

Deux autres éléments viennent aussi compliquer la restructuration des commissions scolaires estriennes. D'une part, les protocoles d'ententes avec les syndicats et associations sont loin d'être conclus et, en plus, le gouvernement est incapable d'évaluer l'impact budgétaire de l'intégration pour les organismes impliqués.

Ce sont les informations que LA TRIBUNE a pu obtenir, hier, au bureau du conseiller spécial pour le primaire et le secondaire au ministère de l'Éducation, Jean-Claude Rondeau.

De passage dans la région la semaine dernière, en compagnie du sous-ministre André Rousseau, le conseiller spécial du MEQ souligne aujourd'hui que le ministre Ryan ne pourra autoriser l'intégration scolaire en Estrie sans le consen-

tement de toutes les parties impliquées. Il ne serait pas non plus disposé à réaliser l'intégration sur une partie seulement du territoire de la Commission scolaire régionale de l'Estrie.

Pas d'urgence

Le conseiller Jean-Claude Rondeau reconnaît cependant qu'il y a, dans la région, une "volonté assez généralisée" de procéder à l'intégration du primaire et du secondaire mais que l'état du dossier ne justifie pas de procéder avant la prochaine année scolaire.

"Aux yeux du ministre, estime le conseiller Rondeau, il n'y a pas urgence absolue de procéder quand ça accroche. Il ne veut pas bousculer les choses."

D'après la loi, le ministre pourrait toujours user de pouvoir politique et persuader la commission scolaire de Coaticook d'accepter l'intégration dès les prochaines semaines mais, précise-t-on à Qué-

bec, Claude Ryan n'a jamais utilisé cette méthode jusqu'à maintenant.

C'est par une lettre adressée aux présidents de toutes les commissions scolaires du territoire de la CSRE que le ministre de l'Éducation fera part de ses arguments. Fort préoccupé cette semaine par les États généraux sur l'éducation, qui se déroulent à Montréal, le ministre Ryan pourrait aborder ce dossier au début de la semaine prochaine seulement.

Or, le temps presse, mentionne Jean-Claude Rondeau. En principe, la décision de procéder ou non à l'intégration scolaire devrait être déjà prise et l'Estrie constitue une des dernières régions où la situation est encore épineuse.

Ce n'est pas, par contre, le seul endroit où la restructuration scolaire connaît des ratés. "Dans sept ou huit autres commissions scolaires, admet le conseiller spécial du MEQ, il y a des problèmes assez sérieux et l'intégration ne se réalisera pas partout. Cela va se faire dans environ la moitié des commissions scolaires pour le mois de juillet. Dans les autres cas, c'est reporté d'un an, ou dans un avenir indéterminé."

Le report de l'intégration serait justifié par un ensemble de facteurs, mais un des éléments prédominants porte sur le nouveau mode d'allocation financière pré-



Claude Ryan

sentement à l'étude au ministère de l'Éducation et qui, s'il devait être appliqué, pourrait modifier passablement la budgétisation des nouvelles commissions scolaires. Mais l'ampleur de ce changement, personne ne semble en mesure de l'évaluer pour le moment.

Une bombe explose en plein vol entre Rome et Athènes 4 passagers d'un Boeing précipités dans le vide

ATHENES (AFP-AP) —

Une bombe dissimulée dans un sac à main est à l'origine de l'explosion qui s'est produite, mercredi, en plein vol, dans un Boeing de la TWA et à la suite de laquelle quatre passagers — tous de nationalité américaine apparemment — ont été précipités dans le vide, s'écrasant au sol, près d'Argos (Péloponèse), a déclaré un porte-parole du gouvernement grec.

Neuf personnes — sept Américains dont un d'origine grecque, et un couple de ressortissants d'un pays arabe — ont été blessés et hospitalisés aussitôt après l'atterrissage d'urgence du Boeing sur l'aéroport d'Athènes-Hellénikon.

Par ailleurs, un fourreur canadien qui se trouvait également à bord a été légèrement blessé. Il s'agit de Pete Karasavvas, 34 ans, de Windsor, Ontario, qui était assis deux rangées derrière le siège sous lequel l'explosion s'est produite entraînant les quatre personnes dans le vide.

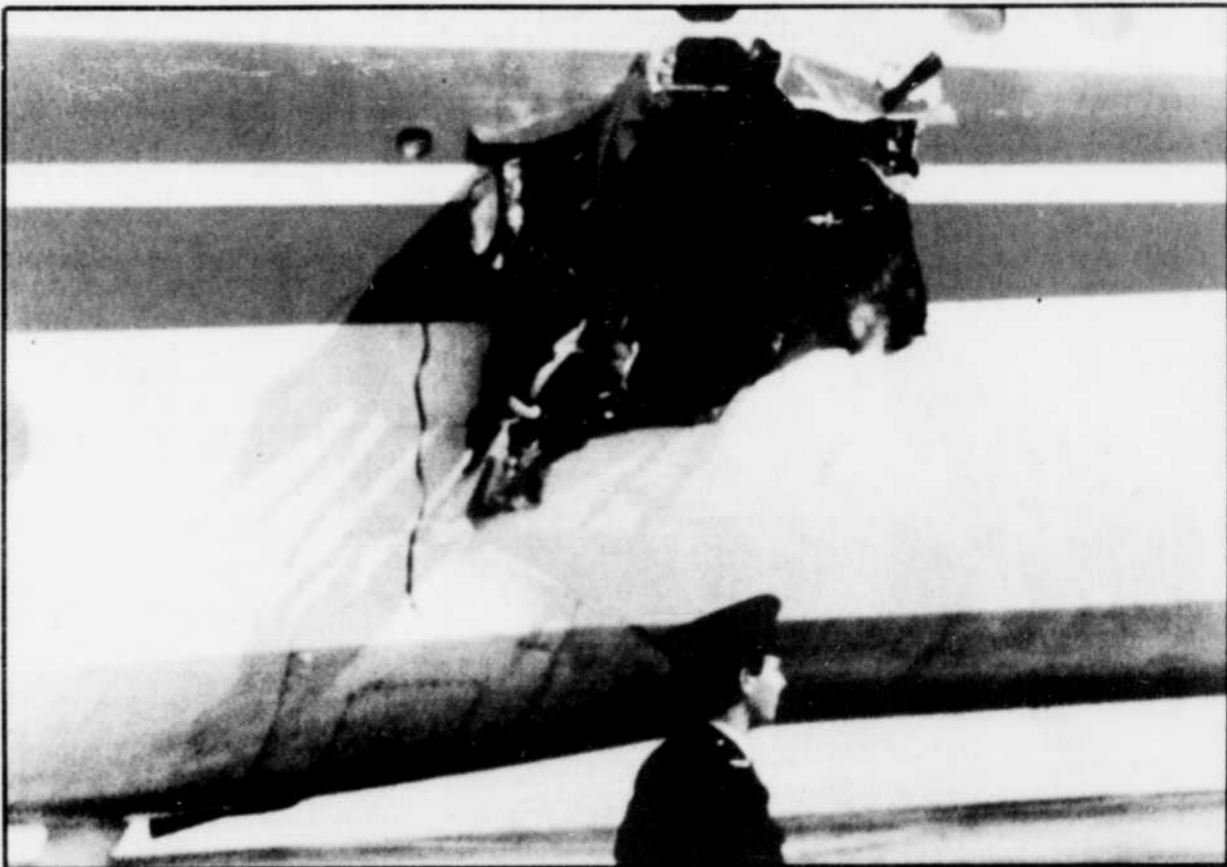
L'explosion s'est produite vers 12 h GMT, alors que l'appareil, qui assurait la liaison Rome-Athènes-Le Caire, survolait le Péloponèse et avait amorcé la procédure de descente, à environ 3.000 mètres. Si l'explosion s'était produite à une altitude supérieure, à 6.000 mètres, par exemple, a dit un expert aéronautique, "nous aurions à déplorer une nouvelle catastrophe aérienne".

Le commandant de bord avait averti la tour de contrôle d'Athènes qu'il devait atterrir d'urgence à la suite d'une ouverture qu'il n'était pas en mesure de préciser, dans le fuselage. En dépit d'une baisse de la pressurisation, le pilote est parvenu à poser sans encombre le Boeing à Hellénikon à 13 h 35 GMT.

Du sang partout

Il y avait du sang partout dans la cabine, a déclaré à une agence de presse américaine Sarah Tittle, une passagère de 24 ans originaire de New York. "Un morceau de chair est tombé sur mon ami et j'ai été éclaboussée de sang, a-t-elle précisé. Toutefois, a-t-elle dit, les passagers sont restés calmes."

"Il n'y a pas eu de panique à bord", ont affirmé des passagers à la chaine de télévision américaine CBS. "Nous commencions notre descente vers l'aéroport d'Athènes lorsqu'il y a eu l'explosion, un gros bang", raconte notamment un passager grec, Damianos Damianos. "Je me trouvais à environ cinq rangs en



(Laserphoto AP)

Un policier passe à côté de l'avion de la TWA à la suite d'une explosion en plein vol, à peine 20 minutes avant l'heure prévue de l'arrivée.

arrière de l'endroit où un trou s'est ouvert, lorsque l'explosion s'est produite. L'explosion a provoqué un trou d'environ un mètre dans le fuselage."

Les bureaux de la TWA à Athènes ont annoncé que les corps des quatre passagers précipités dans le vide ont été retrouvés près de la ville d'Argos (Péloponèse). Il s'agit des corps de deux Américaines, semble-t-il, d'origine grecque, Mme Despina Stylianopoulou, 55 ans, de sa fille Marie, 25 ans, et du bébé de cette dernière âgé de six mois ainsi que d'un autre citoyen américain d'origine colombienne, M. Alberto Ospino, 40 ans.

A New York, un haut responsable de la compagnie aérienne américaine, M. Pearson, a noté que rien ne permettait de dire pour le moment que l'une des quatre personnes manquantes et projetées à l'extérieur par l'explosion transportait la charge explosive.

L'explosion était suivie avec attention à Washington où de nombreux observateurs se demandaient s'il fallait relier cet attentat aux récents affrontements américano-libyens dans le golfe de Syrte.

Entre-temps, à Beyrouth, une organisation palestinienne, inconnue jusque-là, Les cellules révolution-

naires arabes-cellules d'al-Kassam, a revendiqué, mercredi soir, dans un communiqué daté de Beyrouth, l'explosion du Boeing de la TWA au dessus de la Grèce.

Le communiqué indique que cet attentat a été commis en riposte à toutes les tentatives de l'impérialis-

me américain, incluant la dernière contre la Libye, pour assujettir les masses arabes.

Par ailleurs, le président Ronald Reagan a donné l'ordre aux autorités américaines de coopérer à l'enquête sur l'explosion survenue à bord du Boeing de la TWA.

Le sable lui sauve la vie...

TIERRA VERDE, Floride (AFP) — Une automobiliste, en faisant demi-tour au bord d'une plage de Floride, a roulé sur un homme qui prenait un bain de soleil et celui-ci n'a eu la vie sauve que parce qu'il s'était enfoncé dans le sable.

Selon la police, l'état de Thomas DeMartino, 36 ans, était stable, hier, au Centre médical de Bayfront, à Tierra Verde, et il ne souffrait que d'hématomes à la tête et au cou.

La roue de la voiture lui est passée sur la tête et s'est arrêtée sur sa poitrine, a notamment déclaré l'officier de police Pete Foreman. "Vous pouvez encore voir la trace des pneus. S'il n'y avait pas eu du sable (en dessous de lui), il ne s'en serait pas sorti", a-t-il dit.

La conductrice, Mme Carol Rhodes, a été accusée de conduite négligente.

bonne journée!

93e jour de l'année
La plupart des bons mots sont des redites. (Voltaire)

Sherbrooke

• L'Université paralysée aujourd'hui

A 2

TEMPERATURE
VARIABLE: - 5 — 10°C.
DEMAIN: NUAGEUX D-5

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS B-7
- BANDES DESSINÉES C-6
- DÉCÈS C-8
- DE TOUT DE TOUS D-5
- FINANCE B-4
- PETITES ANNONCES C-4
- SPORTS D-1
- VIVRE EN '86 C-1



Les 10,000 étudiants en grève

L'Université paralysée aujourd'hui

par Stéphane LAVALLÉE
SHERBROOKE — Les quelque 10,000 étudiants de l'Université de Sherbrooke font la grève aujourd'hui.

Le mouvement de débrayage, initié par l'Association fédérative des étudiantes et étudiants de l'Université de Sherbrooke (AFEUS), est suivi par la Confédération des associations d'étudiants (CADEUS) qui recommande à ses membres de respecter les piquets de grève.

En principe, toutes les activités sont paralysées aujourd'hui sur le campus universitaire de Sherbrooke, seuls les étudiants de la faculté

de médecine, oeuvrant au CHUS, ne participant guère à cette grève de 24 heures.

Comme autre moyen de pression sur la direction de l'Université et le gouvernement québécois, l'AFEUS projette occuper les locaux du recteur à partir de lundi prochain, pour toute la semaine.

Pas d'accès au campus

Hier, en conférence de presse, les dirigeants de l'AFEUS ont soutenu que le mouvement de débrayage d'aujourd'hui allait certainement être suivi par l'ensemble de la communauté universitaire, profes-

seurs et professionnels inclus. On compte empêcher l'accès au campus en bloquant les voies d'entrée et les quatre chemins de sortie.

La proposition de débrayage, initialement présentée afin de protester contre les scénarios de fermetures de la faculté de théologie et des départements de philosophie et d'études anglaises, a finalement reçu l'assentiment de la majorité des membres de l'AFEUS, une des deux organisations étudiantes de l'Université qui regroupe environ 60 pour cent de la clientèle. A la CADEUS, les représentants des étudiants des facultés d'administra-

tion, d'éducation physique, de droit, génie et du département des sciences infirmières ont adopté une ligne de conduite semblable mais ils se contentent de respecter les lignes de piquetage.

On n'a pas eu le temps, à la Confédération des associations d'étudiants, de faire voter l'ensemble des membres sur une quelconque proposition de grève.

Trahison

C'est en dénonçant la politique du gouvernement libéral de Robert Bourassa que l'AFEUS se préparait au débrayage, hier. Citant largement les engagements électoraux du député d'Argenteuil, Claude Ryan, aujourd'hui ministre de l'Éducation, le chercheur de l'association, Jean-Marie Vézina a sou-

tenu que le parti libéral "trahit la jeunesse".

Car on dresse les lignes de piquetage pour dénoncer les compressions budgétaires internes à l'Université de Sherbrooke, mais également pour s'élever contre les réductions budgétaires annoncées par Québec.

"Non seulement les 15 millions \$ de coupures prévus dans l'enseignement supérieur va-t-il continuer à dégrader la qualité de l'éducation dans les universités, mais il accélérera le processus de démantèlement des programmes jugés non-prioritaires par les autorités de l'Université de Sherbrooke", soutient Jean-Marie Vézina.

On dénonce aussi les changements apportés au régime d'aide financière, soutenant que "les coupures opérées dans le système de

bourses aux étudiants attaquent directement l'accessibilité à l'éducation".

En plus, l'AFEUS joint sa voix à celle de l'ANEQ (Association nationale des étudiants du Québec) qui a lancé le mot d'ordre de tenir des journées d'études dans les universités et cégeps québécois d'ici les prochaines semaines, avant la présentation du prochain budget provincial, à la fin de ce mois-ci.

Autant la CADEUS que l'AFEUS réclament une action concertée, menée par l'ensemble des composantes de l'Université de Sherbrooke, y compris la direction, afin de présenter une position ferme aux représentants gouvernementaux. Pour le moment, les associations étudiantes se sentent plutôt écartés du débat par les dirigeants de l'institution.

Tant qu'ils restent compétitifs avec le secteur privé Les services municipaux ne doivent pas être privatisés

— le maire Pelletier

SHERBROOKE (FG) — Avant de parler de recourir à l'entreprise privée, le maire Jean Paul Pelletier juge qu'il faut tendre à rendre les services municipaux offerts aux citoyens à des coûts et à une qualité aussi compétitifs que ceux de l'entreprise privée.

Il réagissait ainsi hier aux commentaires du ministre André Bourbeau, des Affaires municipales et, qui, dans une conférence prononcée la veille à Montréal, a invité les administrations municipales à songer à recourir davantage à l'entreprise privée. Autant dans le domaine de l'assainissement des eaux, de la récupération des déchets, de l'organisation des loisirs et même les services d'incendie.

D'emblée, le maire Pelletier ne se montre pas très chaud face à l'idée de démanteler des services municipaux existants pour en confier la responsabilité à l'entreprise privée. "Je ne suis pas tellement d'accord avec cela. Mon principe, c'est d'abord de s'assurer que les services municipaux en place puissent se comparer à ceux de l'entreprise privée. C'est cela gérer une ville comme une entreprise", dit-il, si-

gnalant qu'en certaines occasions, mais pour des fonctions bien précises, et qui nécessitent l'achat d'équipements dispendieux, le recours à l'entreprise privée s'avère une décision plus rentable.

"Je pense par exemple aux tests de l'eau potable qui sont obligatoires: il serait ridicule que la Ville dépense 500,000 \$ pour s'équiper et avoir le personnel adéquat pour cette fonction. C'est préférable d'avoir recours aux services de laboratoires privés", juge-t-il.

Mais parfois, il peut également valoir la peine d'assumer des dépenses publiques accrues pour les services municipaux. "Je pense par exemple à l'achat de la pelle mécanique aux Travaux publics. Nous avons évalué dans ce cas qu'en raison des travaux d'assainissement et de l'utilisation qui en sera faite par la suite, il était préférable de l'acheter plutôt que de recourir à l'entreprise privée, en raison des coûts horaires de location et d'utilisation de l'appareil très élevés", poursuit-il.

Bref, le maire Pelletier convient que chaque situation doit être évaluée au mérite. "Ce qui compte c'est de rationaliser les dépenses et si des évaluations nous indiquent que c'est plus payant et moins de problème d'y aller avec l'entreprise privée, alors la décision doit être prise en ce sens."



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Une maison en déséquilibre

Un problème de transport de maison sur la rue Prospect, entre les rues Bouchette et Meilleur, a entraîné hier la fermeture de cette portion de la rue Prospect pour la journée. A cause d'un bris de la remorque qui tirait les deux longues poutres métalliques supportant la maison en déménagement, la bâtisse a

chuté dans la rue. Même en fin de journée hier, l'incident n'était pas encore corrigé. Aujourd'hui, les responsables devraient pouvoir finir de replacer la maison en équilibre, puis déplacer le tout vers le lieu de destination... situé juste en face d'où provient la résidence de deux étages.

PROCHAIN BINGO
 DANS
la tribune
 LA CARTE BLEUE (Toute une équipe!) sera insérée dans le Télé-Tribune du 5 avril 1986.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo 3-300 la tribune
900\$ A GAGNER

3e MARATHON — CARTE JAUNE

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 MARDI, le 1er avril 1986: O-74

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 MERCREDI, le 2 avril 1986: B-1

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 JEUDI, le 3 avril 1986: G-60

Les gagnants doivent appeler à 564-5470

la tribune
 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
 Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
 Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
 Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
 Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 — Publicité: 564-5450
 Rédaction: 564-5454 — Abonnements: 564-5466

Bibliothèque: implanter des points de service par le biais d'ententes intermunicipales

SHERBROOKE (FG) — L'intégration de points de service à la bibliothèque municipale de Sherbrooke dans les quartiers de la Ville devrait se faire par le biais d'ententes intermunicipales.

Du moins, c'est l'approche que

privilégie le Comité d'étude pour le développement de la bibliothèque municipale de Sherbrooke dans une de ses recommandations concernant l'avènement de la phase II de ce projet. La phase I, qui consiste à la mise en place d'un nouvel édifice de la Bibliothèque de 26,000 pieds carrés, vient de faire l'objet

d'une demande au ministère des Affaires culturelles, afin qu'il réserve les fonds prévus à même son programme d'aide au développement des bibliothèques.

Aussi, c'est d'abord l'aspect portant sur la construction d'une nouvelle bibliothèque centralisée qui retient actuellement l'attention des membres du Comité ad hoc, dont la conseillère Françoise Dunn est l'une des porte-parole au niveau de la municipalité. "Ce qui compte actuellement, c'est d'obtenir cette nouvelle construction. Mais cela ne pourrait guère débuter avant un an, en raison des délais pour un tel projet", a-t-elle émis hier, au lende-

main du dépôt du rapport de ce comité, et se montrant confiante de voir le ministère des Affaires culturelles disposer des sommes requises.

C'est pourquoi, dans son esprit, la mise en place de points de service de 16,000 pieds carrés dans les quartiers Est et Nord, et l'amélioration du seul point de centralisation existant, dans l'Ouest, n'est pas pour demain.

Mais à tout événement, quand cela arrivera, Françoise Dunn souhaite que leur aménagement et leur maintien passe par les ententes intermunicipales.

Trop de construction...

SHERBROOKE (FG) — L'intense activité dans le domaine de la construction n'a pas que des bons côtés et la Ville de Sherbrooke vient d'en faire la preuve.

L'affaire concerne la construction d'un ensemble de bases de béton et masses de conduits pour le poste Orford et le secteur Peel-Marquette, au compte d'Hydro-Sherbrooke.

Ainsi, comme cela est le cas pour de tels travaux, des soumissions sont demandées et huit entrepreneurs manifestent l'intention d'y répondre. Cependant, à la surprise des responsables du service de l'Approvisionnement, un seul soumissionnaire retourne les documents. On contacte alors les autres qui répondent être dans l'impossi-

bilité de soumissionner, en raison d'un surplus de travail.

Voilà pour la première surprise. Mais l'autre allait être de taille et les membres du conseil en ont été estomqués. Car alors que les spécialistes d'Hydro-Sherbrooke avaient prévu une dépense de 72,000 \$ pour ces travaux, la seule soumission ouverte portait sur un montant de 137,100 \$, soit près du double par rapport aux prévisions. "Le marché est rendu très difficile", a commenté Réal Vézina, de l'Approvisionnement, pour expliquer cette indépendance des entrepreneurs, débordés de travail.

Aussi, même s'il a été mentionné que les travaux à faire au compte d'Hydro-Sherbrooke ont un caractère d'urgence, le conseil de ville a décidé de reporter le tout pour étu-

Finaliste au titre de "Personnalité féminine" Défi personnel pour Rachel Béliveau

page D 3

King wellington
 RÉDIGÉ EN COLLABORATION

Lors de sa dernière visite au cabinet du médecin, Louise Simard s'est découverte une passion avide pour la médecine et ses à-côtés. On prétend qu'elle a multiplié les rendez-vous pour les prochaines semaines afin de parfaire ses connaissances.

— O —
 La première grande foire à se tenir à Sherbrooke avec l'arrivée des beaux jours du printemps aura lieu aujourd'hui, à l'arrière du quartier général de la Police municipale, au 400 de la rue Marquette. Les habitués sauront que c'est le fameux en-cas de la police où l'on écoule véhicules, motocyclettes, bicyclettes et un tas d'objets de quincaillerie qu'il serait trop long d'énumérer. L'événement attire toujours des centaines de curieux.

— O —
 Le policier Ronald Guay a appris à ses dépens, durant la journée capricieuse du 1er avril, qu'un commerce spécialisé dans la vente des fruits et des légu-

mes n'égare pas forcément des boîtes de homards frais dans les rues de la ville.

— O —
 Depuis qu'il porte une toque de cuisinier, on se demande si Kostas Galanos doit porter la moustache par en haut ou par en bas.

— O —
 Ce sont souvent les tours les plus anodins qui font les meilleurs "poissons d'avril". Manon Moffat s'est bien fait attraper le premier avril dernier alors qu'on lui a fait laver les bouteilles vides de liqueur douce au restaurant où elle travaille. On raconte qu'une compagnie de liqueur douce lui aurait offert un emploi...

— O —
 Jacques Toupin est à regarnir sa garde-robe. Il a déjà des ensembles de quatre couleurs pour quatre journées différentes. Il en cherche deux autres. Portera-t-il le costume d'Adam la septième journée?

REPAS-CAUSERIE
 de la Chambre de commerce de Sherbrooke
MARDI LE 8 AVRIL A 12h00 (midi)
 au **CLUB SOCIAL de SHERBROOKE**
 688, rue Prospect

Le conférencier invité sera
Monsieur Humberto Santos
 vice-président exécutif-réseau de la Banque Nationale du Canada

Sujet traité: le changement plus rapide que jamais.
 20\$/membre
 25\$/non-membre
 Pour informations: **569-3133**
 Bienvenue à tous!

M. Humberto Santos

LOTTO 6/49: 5-10-17-21-31-36 (40)

La Quotidienne 746-1024

Bond de 10% des revenus et dépenses de la CMTS en 1985

Quote-part appelée à augmenter

par François GOUGEON

SHERBROOKE — La contribution financière des municipalités membres de la Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke (CMTS) au maintien de cet organisme de transport en commun est appelée à augmenter.

C'est ce qu'a reconnu hier le président de cette corporation intermunicipale, le conseiller sherbrookois Bernard Tanguay, lors du dépôt des états financiers pour l'exercice 1985, qui a vu les revenus et

les dépenses subir un bond de plus de 10 pour cent par rapport à 1984, pour atteindre 11.285.016 \$ au 31 décembre dernier.

Ayant obtenu le maximum possible de subventions, soit pour

4.966.383 \$ en 1985, la quote-part des municipalités faisant partie de la CMTS a malgré tout connu une progression marquée en 1985 comparativement à l'année précédente, soit de 516.184 \$ à 983.593 \$. Il faut cependant préciser que le service a été augmenté sur le territoire de la CMTS, qui couvre depuis septembre deux nouvelles municipalités, soit Fleurimont et Rock Forest.

Néanmoins, alors qu'elle était de

263.530 \$ en 1984 pour le service urbain, la contribution de la Ville de Sherbrooke passe en 1985 à 595.585 \$. Dans le cas du transport adapté, il y a une baisse de près de 40.000 \$, de 197.979 à 158.624 \$. Ce même phénomène vaut également pour Lennoxville et Ascot, dont la participation, en 1985, est respectivement de 54.544 \$ et de 72.782 \$, contre 12.928 \$ et 24.203 \$ l'année précédente et ce, uniquement pour le

secteur régulier.

Cette situation est la conséquence d'une décision mise en place en janvier 1985 par l'ancien gouvernement provincial, au sujet de règles de plafonnement, faisant en sorte de stabiliser les revenus, pendant que les dépenses continuent d'augmenter. A ce moment-là, la décision avait été vivement décriée mais les démarches des administrateurs de la CMTS avaient été vaines. "Avec les règles de plafonnement, qui ont à toute fin pratique pour effet de pénaliser les corporations qui affichent de bonnes performances, cela fait en sorte que la contribution des municipalités est appelée à augmenter", a émis Bernard Tanguay.

Il a toutefois fait ressortir que grâce à une augmentation de 9 pour cent de l'achalandage en 1985, les municipalités réussissent à obtenir un maigre remboursement de leur quote-part. "C'est tout de même une bonne nouvelle car il n'y avait rien de prévu à ce sujet", a rajouté le président.

Du reste, on constate que pendant que les revenus, pour toutes les formes de transport de la CMTS (urbain, adapté, scolaire et spécial), passent grosso modo de 4,8 à



Bernard Tanguay

5,1 millions \$, de 1984 à 1985, les dépenses elles font un bond remarquable de 5,7 à 7,1 millions \$. La différence provient essentiellement de coûts d'opération accrues pour le secteur urbain.

Tarif spécial demandé pour les étudiants

SHERBROOKE (FG) — Même s'ils ont accepté hier de se pencher sur leur demande, les administrateurs de la CMTS n'ont guère donné l'impression d'être prêts à accepter la mise sur pied d'un tarif spécial pour les étudiants.

A l'occasion de leur assemblée, les dirigeants de l'organisme intermunicipal de transport en commun ont de nouveau été confrontés à une telle requête, soumise cette fois conjointement par des représen-

tants d'étudiants du Collège et de l'Université de Sherbrooke.

Une porte-parole du groupe, Isabelle Therrien, a fait valoir qu'en raison du nombre d'étudiants susceptibles d'acheter un passe-partout à tarif réduit, le manque à gagner pour la CMTS pourrait être compensé par la hausse de l'achalandage. Elle a demandé que la CMTS fasse un essai de quelques mois en ce sens par l'application d'un passe-partout à tarif étudiant; suggestion qui n'a pas été retenue par le conseil d'administration.

En outre, les étudiants auraient découvert dans une loi du ministère des Transports un passage qui réfère à la mise sur pied de projets spéciaux par les corporations de transport et dont la moitié du manque à gagner peut être compensé par le gouvernement. Le directeur général, Lucien Bolduc, a dit douter de l'application de cette clause car il s'agit ici d'une demande de réduction de tarif et non de projet spécial, selon lui.

A tout événement, le dossier sera scruté plus en détail. Mais d'ici là, le président de la CMTS, Bernard

Tanguay, n'a pas voulu donner trop d'espoir aux étudiants. "Il faut comprendre que si nous acceptons votre demande, il ne nous sera pas possible de refuser pour le chômage, les assistés sociaux, les familles mono-parentales et ainsi de suite", a-t-il dit, s'interrogeant par ailleurs sur la façon dont il sera possible de contrôler une telle tarification spéciale pour certains usagers et régulière pour les autres.

A l'heure actuelle, la CMTS consent une réduction du prix de la passe-partout pour les usagers âgés de moins de 19 ans.

Sherbrooke ne viendra pas nous dire quoi faire de nos territoires

— le préfet Gingras

SAINT-ELIE (MM) — Maire de Saint-Elie d'Orford et préfet de la MRC de Sherbrooke, M. Richard Gingras n'a pas beaucoup apprécié la déclaration du maire de Sherbrooke, Jean-Paul Pelletier, en regard de l'adoption de la proposition d'aménagement de la plus importante municipalité régionale de comté de l'Estrie.

Le maire Jean Paul Pelletier, dans sa déclaration, a notamment précisé qu'il s'opposera carrément au projet caressé par Rock Forest, Saint-Elie d'Orford et Deauville d'aménager un parc industriel dans le secteur du rang 8 de Rock Forest.

Qui plus est, le maire de Sherbrooke a aussi indiqué que seul le centre-ville de la ville qu'il dirige devait être considéré comme "le centre des affaires de la MRC", prise de position qui a eu l'heur de froiser certains autres élus de cette MRC.

Le maire Gingras ne semble pas avoir pris le déroulement de cette affaire. Dans un premier temps, toutes les composantes de la MRC de Sherbrooke devaient présenter leur proposition préliminaire d'aménagement à une date donnée. Toutes les municipalités, selon le maire Gingras, devaient respecter cette règle du jeu.

"Les municipalités ont respecté ce délai, mais pas la ville de Sherbrooke. Une fois que nos documents ont été déposés, Sherbrooke a demandé un sursis avant de déposer ses documents. Ils ont eu la chance de voir nos cartes avant de dresser leur proposition. Vous pouvez être

sûr que nous ne déposerons plus de documents avant que Sherbrooke en fasse de même", a précisé M. Gingras, sans toutefois affirmer qu'il s'agissait là d'une stratégie déloyale.

Le maire Gingras ne parvient pas à comprendre comment il se fait que Jean Paul Pelletier veuille dicter les paramètres à respecter dans l'adoption de la proposition d'aménagement de l'ensemble du territoire de la MRC de Sherbrooke.

"Nous (les autres maires), on ne lui dit pas quoi faire avec son territoire. Je ne vois pas pourquoi il viendrait nous dire quoi faire de nos territoires. Ce projet d'aménagement d'un parc industriel, ça fait deux ou trois mois qu'on en discute. Et de là à ce que le maire de Sherbrooke vienne contrer nos projets de développement, il y a une marge", d'ajouter M. Gingras.

Quant à savoir de quelle façon vont réagir les maires concernés face à la déclaration de Jean Paul Pelletier, à savoir MM. Gingras, Egide Marcoux (Deauville) et Gaëtan Lavallée (Rock Forest), le maire de Saint-Elie n'a pas voulu se commettre sur ce terrain.

Projet de parc industriel Rock Forest ne se laissera pas "enfarger" par Sherbrooke

— le maire Lavallée

ROCK FOREST (MM) — "Ca me fait penser quand j'étais jeune et que mon père me disait de me trouver un emploi. Il ne me laissait pas sortir de la maison, c'était donc difficile de trouver du travail. Là, on veut s'organiser, prévoir quelque chose pour le développement de nos villes et on va venir nous enfarger!"



Le maire Gaëtan Lavallée

Propos colorés que ceux utilisés par le maire de Rock Forest, Gaëtan Lavallée, en réaction à la déclaration du maire Jean Paul Pelletier concernant la proposition d'aménagement de la MRC de Sherbrooke.

De toute évidence, la position exprimée par le maire Pelletier ne cadre pas avec les attentes de son collègue forestois.

"Je respecte les propos de M. Pelletier et ceux de son équipe. Mais je vois mal comment on peut venir nous mettre des bâtons dans les roues. Personnellement, mon travail est d'administrer la ville de Rock Forest, pas d'administrer une autre ville", de dire M. Lavallée.

Comme sur le dos d'un canard

Les propos de Jean Paul Pelletier, à en croire Gaëtan Lavallée, auront somme toute cou-

lé sur le dos des autres élus de la MRC comme sur le dos d'un canard.

"Cela ne changera rien à notre projet. Le dossier d'un parc industriel, on y travaille depuis un certain temps et je n'ai pas l'intention de laisser tomber l'idée. Je ne dis pas que ce projet se concrétisera l'année prochaine. Mais au moins, on prévoit pour l'avenir. On croit à notre projet et on va continuer notre projet", d'ajouter le maire de Rock Forest.

Persévérance

Plus encore, la déclaration du maire Pelletier, qui a clai-

rement indiqué son intention de s'opposer au projet d'aménagement d'un parc industriel dans le secteur du rang de Rock Forest, ne peut qu'inciter le maire Lavallée à persévérer dans ce dossier.

"Moi, plus le défi est grand, plus la montagne est grosse, plus j'aime ça. Quand le défi est de taille, ça me fait rire et ça m'incite à travailler encore plus fort. J'entends travailler pour ma ville et je ne veux pas me faire enfarger", de lancer le maire de Rock Forest.

D'autre part, le maire de la municipalité d'Ascot, M. Robert Pouliot, n'a pas voulu commenter l'affaire.

Le rôle d'Hydro Sherbrooke vital

SHERBROOKE (FG) — Même si sa contribution au trésor municipal a été plus faible que prévue en 1985, le rôle d'Hydro-Sherbrooke demeure vital dans l'état des finances publiques de Sherbrooke.

Ce point, le directeur général adjoint aux finances, Charles Martel, l'a fait ressortir hier, en commentant les états financiers de l'année 1985, déposés la veille au conseil. Il évalue que sans l'apport d'Hydro-Sherbrooke qui, en 1985, a contribué pour 3,6 millions \$ au budget, sans tenir compte du surplus de 622.000 \$, le compte de taxe foncière des contribuables sherbrookoises devrait être augmenté d'environ 30 cents.

Cela est tellement vrai qu'en 1981, à la suite de l'uniformisation des tarifs d'électricité, le conseil municipal d'alors a dû procéder à une augmentation de l'impôt foncier de 20 cents pour combler le manque à gagner. Depuis lors, graduellement, et pratiquement uniquement en jouant sur la gestion — car Hydro-Sherbrooke produit moins de 10 pour cent de l'électricité distribuée à ses abonnés — cet

organisme municipal a vu ses bénéfices augmenter, pour atteindre 3,6 millions \$ l'année dernière. Mais ce montant, rappelle le grand argentier de la Ville, est inférieur aux résultats atteints en 1979 et 1980, avec des chiffres respectifs de 3,7 et 3,8 millions \$. Et cela ne tient pas compte du facteur d'inflation.

Aussi, bien que le rôle d'Hydro-Sherbrooke soit fort important, Charles Martel fait remarquer que cette année, les autres services municipaux ont également produit des efforts. "Car il faut remarquer que pendant que les activités municipales ne devaient normalement engendrer aucun surplus, la réalité veut qu'en 1985 il a été possible de réaliser un surplus de près de 1,8 million \$ de ce côté", a dit le directeur général adjoint, qui trouve cette situation particulièrement réjouissante.

Enfin, celui-ci précise que le surplus global de 2,4 millions \$ de l'exercice financier 1985 est utilisé comme revenu l'année suivante. Sinon, les citoyens devraient assumer une augmentation importante de taxe: le montant de 2,4 millions \$ équivalant à un montant d'environ 20 cents de la taxe foncière.

Symposium sur la promotion de Sherbrooke

Création d'une table de concertation recommandée

SHERBROOKE (LO) — Le symposium sur la promotion de Sherbrooke qui a réuni hier une cinquantaine de représentants d'organismes de toutes sortes, a suscité de telles découvertes et soulevé un tel enthousiasme que les participants ont redemandé.

En effet, une des recommandations reprises, avec des variantes, par l'ensemble des quatre ateliers de discussions tenus au cours de l'après-midi, a porté sur la création d'une table de concertation qui permettrait aux organismes de s'informer mutuellement de leurs projets et activités et d'établir un réseau de communications et de collaboration.

La journée d'hier, organisée par la Ville de Sherbrooke, avait pour objectif de dresser l'inventaire des activités qui ont déjà comme effet direct ou indirect de promouvoir la collectivité sherbrookoise.

Elle visait aussi à trouver des idées nouvelles afin de poursuivre et d'intensifier la campagne promotionnelle de la Ville. On souhaite en fait que chaque citoyen devienne un ambassadeur et, à plus forte raison, les organismes auxquels les Sherbrookoises s'intègrent.

Les participants au symposium ont manifesté quelque surprise devant le nombre, l'intérêt et l'ampleur des activités et projets mis de l'avant par les autres organismes présents et cela, dans le cadre de leur programme régulier.

Plusieurs ont aussi fait état de leur intention de porter une attention spéciale, au moment de l'organisation ou de la tenue d'activités, à la promotion de la ville.

Tous ont relevé le besoin de voir regroupée une information qu'ils jugent trop dispersée sur les services disponibles à Sherbrooke, les multiples organismes qui y oeuvrent ainsi que sur les activités menées par chacun.

Parmi la multitude d'idées jetées



Les élèves des écoles primaires ont pris l'événement à coeur. Quelques-uns des centaines de dessins qu'ils ont produits sur ce qu'ils ai-

meraient voir ou faire à Sherbrooke, ont été affichés hier au symposium sur la promotion de la Ville.

Un autre objet de consensus: la création d'un palais des congrès et d'une salle de spectacles de dimension intermédiaire.

Qu'advient-il de toutes les suggestions émises? "Je peux vous

assurer qu'elles feront l'objet d'un suivi par les autorités de la Ville et que le souhait de concertation se réalisera." a avancé le conseiller Robert Dandurand, membre du comité organisateur du symposium.

"Les retombées d'une journée comme celle-ci ne sont pas quantifiables. Nous pouvons seulement dire que, si chacun retourne dans son organisme et y donne suite, nous venons de sensibiliser 30.000 personnes à l'importance d'agir comme ambassadeur de Sherbrooke," a-t-il ajouté.

Le Concours
"LES 100 NOMS CHANCEUX"
la tribune

TIRAGE DE \$100 D'ÉPICERIE
LE 7 AVRIL

Le tirage de \$100,00 d'épicerie aura lieu parmi les coupons reçus en temps réglementaire. Le nom du gagnant sera annoncé le lendemain dans La Tribune.

TIRAGE HONDA CIVIC
LE 10 AVRIL

Le tirage du gros lot, soit une auto Honda Civic d'une valeur de \$8.720, (taxe incluse) se fera le 10 avril. Tous les coupons accumulés au cours des 10 dernières semaines sont éligibles.

Vraisemblablement à cause d'une affaire d'argent

Blessé d'un coup de couteau

par Pierre SAINT-JACQUES

SHERBROOKE — Un homme de 20 ans a subi une intervention chirurgicale, hier, au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul après avoir été atteint d'un coup de couteau à l'abdomen.

L'incident s'est produit dans la nuit de mardi à hier dans une maison à logements de la rue King est, lors d'un "party".

D'après les informations obtenues, le jeune Sylvain Guillemette a été chanceux de s'en sortir vivant puisque la lame du couteau a touché l'enveloppe du cœur.

Que le jeune homme ait survécu au coup de couteau s'expliquerait

du fait que le cœur était contracté au moment où la lame a pénétré dans l'abdomen.

Les détectives Roger Dion et Gilles Tanguay, des Enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke, ont pu rencontrer la victime en après-midi, hier, à l'unité des soins intensifs de l'hôpital, après l'intervention chirurgicale. Il semble que la dispute ait éclaté

entre l'agresseur et la victime à cause d'une affaire d'argent.

Le suspect, un homme de 46 ans, de Sherbrooke, a été appréhendé au sujet de cette affaire. Il pourrait être accusé de tentative de meurtre ce matin en Cour des sessions de la paix.

On ne craindrait pas pour la vie du blessé.

Il écope de deux ans pour un vol à la pointe du couteau

par Jacques LEMOINE

SHERBROOKE — Michel Bastien s'en est tiré avec une peine de deux ans de pénitencier pour un vol à la pointe du couteau de 540 \$ au dépanneur Mena Sen pendant qu'il se trouvait en libération conditionnelle.

Il a reçu cette sentence, hier, du juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Après 18 mois

Bastien, âgé de 21 ans, purgera cette condamnation à l'expiration des 18 mois qui lui restent encore à faire.

Le défenseur Jean Leblanc avait représenté que son client, qui est replié sur lui-même, voulait suivre une thérapie du psychiatre-légitime Pierre Gagné.

Le juge Dubé a dit espérer que Bastien réglerait ses problèmes au plus tôt sinon que le temps jouerait contre lui.

Le prévenu avait écopé de trois ans et demi de baigne en mars 1984 pour un vol qualifié et des cambriolages.

Pour son amie

Cette fois-ci, Bastien a accompagné sa blonde chez le dépanneur du quartier est pour vider le tiroir-caisse par-

coupable à la première occasion et réclamé une consultation avec le Dr Gagné.

Me Leblanc a révélé que son client épouserait sa blonde dès qu'elle aura terminé sa sentence.

Le procureur Céline Audet-Otis n'a pas caché qu'une condamnation de deux ans pour Bastien pourrait paraître clémente mais qu'elle tient effectivement compte de toutes les circonstances de cette affaire.

Dans l'attente de jugements pour d'autres vols

Deux accusations de vol de 2,000 \$

SHERBROOKE — Le ministre public a porté deux nouvelles plaintes de vol d'argent de plus de 2,000 \$ contre Paul Laurin, âgé de 22 ans et demeurant à Sherbrooke.

Ce dernier a protesté de son in-

nocence lors de sa comparution hier devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Le tribunal a reporté à vendredi l'enquête en détention de Laurin qui se trouve sous écrou.

Le défenseur Michel Beauchemin entend assigner à ce moment-là un

représentant de la maison Mélaric, un centre de désintoxication, où son client veut suivre une cure.

Le prévenu est soupçonné d'un vol d'argent de 896 \$ au magasin Setlakwee le 30 janvier et de 1,120 \$ en espèces au restaurant Chez Jim. Il est aussi en attente de juge-

ment pour des vols de 3,289 \$ au restaurant Louis Luncheonette, 2,500 \$ au motel La Marquise, 2,300 \$ à La Récolte et 40 \$ à l'accommodation PML.

Ces vols, commis entre le 22 octobre et le 25 mars, totalisent plus de 10,000 \$.

Vol et agression sexuelle à Brompton Gore

Portrait-robot de l'un des deux suspects du vol

par Pierre SAINT-JACQUES

SHERBROOKE — Grâce à des informations glanées en cours d'enquête, les techniciens de la Sûreté du Québec de l'Estrie ont pu reconstituer le portrait-robot de l'un des deux suspects d'un vol avec violence et d'une agression sexuelle perpétrés le 6 mars 1986, dans une maison du chemin Flooden, à Brompton Gore.

L'individu dont on a pu reproduire la physiologie serait âgé d'une trentaine d'années, mesurerait près de six pieds et accuserait un poids de quelque 170 livres. Il portait les cheveux mi-longs, avait une moustache noire, les yeux foncés et s'exprimait en français. Il était vêtu d'un pantalon foncé propre, d'un manteau d'hiver foncé propre genre "jacket sport" et était chaussé de bottes lunaires en cuirette gris ou noir.

Le second suspect dont on n'a pu reconstituer le portrait mesurait environ cinq pieds et sept pouces. Son poids pourrait approcher les 170 li-

vres. Il avait les cheveux courts, châtain, plutôt pâles. Il portait la moustache. Il était vêtu d'un pantalon bleu pâle propre.

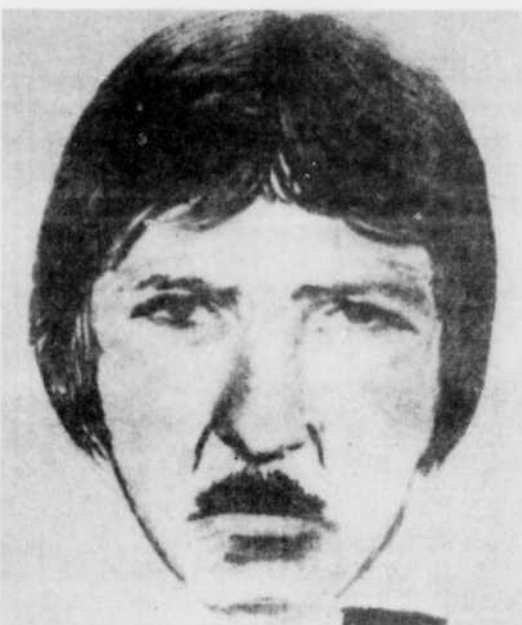
Un des deux suspects avait en sa possession un couteau de chasse d'une dizaine de pouces.

L'automobile des suspects était une voiture américaine, modèle 1975, malpropre avec une couleur en deux tons de brun. La voiture avait des pneus d'hiver à l'arrière et le garde-boue arrière gauche (aile) était rouillé. Les pneus étaient à flanc blanc. Il n'y avait pas d'enjoliveur de roues.

Il s'agit d'une grosse voiture à deux portes au silencieux bruyant, avec un toit de vinyle pâle et des phares avant doubles et ronds.

Les agents Thom McConnell de la SQ de Sherbrooke (564-1212) ou François Dumas de la SQ de Richmond (826-3755) invitent les gens qui posséderaient des informations sur cette affaire à communiquer avec eux.

Ils s'empresseront de traiter l'information comme il se doit et de procéder aux vérifications qui s'imposent.



Le portrait-robot d'un des deux suspects

Faits divers

• Il est dénudé et volé

En route vers son domicile de Notre-Dame-des-Mères après avoir passé une veillée en ville, un automobiliste, âgé d'une cinquantaine d'années, a pris cinq personnes à son bord, quatre jeunes hommes et une fille, qu'il ne connaissait ni d'Eve ni d'Adam.

Ces derniers auraient voulu jouer les anges gardiens en voyant l'état un peu aviné de celui qui allait devenir leur victime.

Une fois rendu à Notre-Dame-des-Mères, l'homme a été invité à quitter sa voiture, à se déshabiller et à remettre aux passagers la somme qu'il avait en sa possession, à savoir 150 \$.

Puis les voleurs ont fui à bord de la voiture de la victime, une Ford LTD 1975 que la Police mu-

nicipale de Sherbrooke devait découvrir sur les terrains du CHUS.

Les policiers municipaux avaient été appelés à cet endroit par un surveillant de nuit qui avait repéré dans un couloir du 5e étage du centre hospitalier des jeunes qui couraient.

Les vérifications faites sur place n'ont pas permis de retracer les suspects.

La Police municipale a alerté la SQ de Sherbrooke qui avait ouvert une enquête sur l'incident survenu à Notre-Dame-des-Mères.

La SQ a poursuivi son travail durant la journée d'hier.

Elle avait des vérifications précises à effectuer au sujet de cette affaire.

• Visites préventives

Dans le but de conseiller les citoyens et d'éliminer les risques d'incendie, le Service des incendies de la ville de Sherbrooke remettra en branle ses visites préventives dans les résidences à compter de lundi, le 7 avril.

L'opération se déroulera sur sept mois, soit

d'avril à octobre, du lundi au vendredi, entre 09h30 et 11h00, 13h30 et 16h00. Ces visites ne coûtent rien et se font sur une base volontaire de la part des citoyens.

On insistera particulièrement cette année sur l'avantage de l'avertisseur de fumée.

• A Fleurimont et Ascot

Les citoyens de Fleurimont et d'Ascot (ct) pourront bénéficier du programme de visites préventives dans les maisons et effectuées par le Service d'incendie de Sherbrooke.

Le programme s'échelonne sur sept mois également, soit d'avril à octobre. Il débutera mardi, le 8 avril.

Les pompiers visiteront les résidences d'Ascot (ct) les mardis et jeudis après-midi, celles de Fleurimont, les mercredis et vendredis après-midi.

Dans ces municipalités, on parlera également de conseils de sécurité et d'avertisseur de fumée.

• Le capitaine s'en mêle

Le capitaine Michel Lemay, responsable de la gendarmerie à la Police municipale de Sherbrooke, a effectué hier sa première arrestation depuis qu'il est officier supérieur.

Circulant dans le centre-ville, il a vu sur le pont Aylmer un conducteur lancer vers un autre véhicule deux barres métalliques pesant plusieurs livres.

Le capitaine a récupéré les deux pièces à conviction pour filer les deux véhicules en question

qui avaient viré rue Grandes-Fourches. Les deux individus, l'amant et le compagnon déchu de la même femme, en étaient rendus au coup.

C'est là que M. Lemay a décidé d'intervenir pour séparer les belligérants. Il a même reçu l'aide d'un autre témoin. Finalement les deux individus ont été conduits au quartier général où l'on a éclairci l'affaire de cœur.

Il n'en demeure pas moins que le compagnon déchu devra répondre de voies de fait et de méfait à l'endroit de l'amant et de sa voiture.

• Capotage: un blessé

Un automobiliste a perdu le contrôle de sa voiture en évitant une collision avec une autre voiture, hier matin, vers 08h15, dans le secteur des boulevards Bourque et Haut-Bois à Rock Forest.

Le blessé, Yves Lemire, âgé de 23 ans, de Sherbrooke a été conduit au Centre hospitalier Hôtel-Dieu. Il souffrait de douleurs au dos.

Pour éviter un véhicule qui venait de lui couper le chemin, M. Lemire a effectué une manœuvre qui a entraîné la perte de contrôle de son véhicule puis un capotage.

Le policier Jean Paquette, de Rock Forest, a fait le constat de l'accident.

• Émoi, bruit et fumée

Les locataires de la conciergerie Panorama, du 900 Place DesOrmeaux, auront connu une fin de soirée mouvementée, mardi, alors que les camions à incendie des casernes 1 et 4 ont envahi les abords de l'imposante bâtisse.

Un feu particulièrement tenace dans le conteneur à déchets de la conciergerie a nécessité l'évacuation des lieux et le déclenchement d'une seconde alarme.

Les opérations ont duré près de deux heures.

Les dommages auront été limités à quelque 2000 \$ à un plancher de tuiles qui a souffert de l'incident.

Les officiers sur place ont loué la grande collaboration des locataires lors de l'évacuation ce qui a facilité d'autant le travail des sapeurs.

LE SEUL

endroit en Estrie, où l'on retrouve ensemble ces
DEUX MARQUES PRESTIGIEUSES

de motos

HONDA et YAMAHA

Et en plus des

PRIX

CONCURRENTIELS

Exemple:

Moto SHADOW 500 84 (neuve)

\$2200

Plusieurs autres modèles à prix plus qu'intéressants

Gilles Gagné

12 ans d'EXPERIENCE en mécanique moto

HEURES D'OUVERTURE:
lundi au mercredi: 8h30 à 17h30
jeudi et vendredi: 8h30 à 21h
samedi: 9h à midi

CHEZ NOUS, VOUS PARTEZ GAGNANT!

Coaticook Sports inc. (1980)

Chez Mousse **849-4849**

La chaleur écourte la saison

Bien piètre saison des sucres

par Michel MORIN
SHERBROOKE — Un désastre, à moins que...

S'il est vrai que plusieurs personnes ont acclamé la venue hâtive du printemps et le réchauffement des températures, les producteurs de sirop d'érable, eux, ne sautent pas de joie par les temps qui courent.

La saison des sucres est, à toute fin pratique, terminée. Et les résultats sont pour le moins catastrophiques.

La récolte, s'il est permis d'utiliser ce terme, laissera nombre de producteurs songeurs, tout en laissant sur leur appétit — c'est le cas de le dire — les consommateurs.

Somme toute, "le temps des sucres" n'aura duré que deux semaines. La dernière semaine de mars et la première d'avril ont donné le coup de grâce.

Le réchauffement des températures, de jour comme de nuit, a sévèrement hypothéqué les coulées de sève d'érable. Depuis quelques

jours, le liquide sucré ne coule presque plus. Les récipients ne reçoivent plus que quelques gouttes, tout juste pour couvrir le fond des chaudières d'aluminium ou pour justifier l'utilisation des tubulures.

Le secrétaire du Syndicat des producteurs de sucre et de sirop d'érable de l'Estrie, Robert Trudeau, ne peut que tracer un portrait plutôt sombre de la situation générale dans la région.

"A ma connaissance, ça va mal. La saison est finie, ou presque. J'ai parlé avec un producteur qui n'a que 290 gallons de sirop. Habituellement, sa production est de 750 gallons. Ça ne regarde pas bien", de confier le secrétaire du syndicat.

A moins que...

Le vice-président (et président par intérim) du Syndicat des producteurs de sucre et de sirop d'é-

table de l'Estrie, M. Gérard Sévigny, refuse pour sa part de lancer la serviette.

La situation est critique, certes, mais s'il peut faire froid au cours des prochains jours, on réussira à corriger quelque peu la situation.

"S'il ne fait pas froid au cours des prochains jours, là ce sera vraiment fini, avoue M. Sévigny. Mais on espère que la température va descendre au cours de la présente semaine. Si ce n'est pas le cas, les

sucres seront terminés. Je sais qu'on annonce du froid vers le 15 avril, mais il sera trop tard. Il faut qu'il fasse froid maintenant."

Depuis que la saison est débutée, M. Sévigny n'a réussi qu'à produire 150 gallons de sirop — soit 50 pour cent de moins que l'année dernière — sur son érablière située dans la région de Lac-Mégantic.

"Mais en '85, la saison n'a même pas été bonne. J'ai déjà produit 1.000 gallons de sirop en une saison.

La production de cette année sera de 30 pour cent moins élevée que lors des années antérieures. C'est sûr que ce sera déprimant pour certains producteurs, mais on espère toujours", de poursuivre M. Sévigny.

Et cette rareté du produit, s'il doit en être ainsi, aura-t-elle un effet sur les prix que devront débours les consommateurs?

"Je ne crois pas, estime Gérard Sévigny. On dit que le gallon de si-

rop se vendra de 25 à 30 \$ et je pense que c'est le prix que devra payer le consommateur. Ce qui peut se produire, c'est qu'il n'y ait pas beaucoup de sirop sur le marché."

Les prochains jours seront donc déterminants pour les producteurs de sucre et de sirop d'érable.

S'il fait beau, peu de gens s'en plaindront, à part bien sûr les producteurs. On le répète souvent: le malheur des uns fait le bonheur des autres!



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Les chalumeaux et les chaudières sont en place, mais le liquide se fait attendre, au grand dam des producteurs.

Routes inondées

WEEDON (YR) — Le niveau de l'eau de la rivière Saumon a baissé légèrement, dans la nuit de mardi à hier, mais quelques routes des secteurs de Fontainebleau et de St-Gérard sont encore inondées, de même que quelques chalets, situés en bordure du cours d'eau.

Le sergent Roma Blouin, en charge du détachement de Weedon de la Sûreté du Québec, indiquait hier matin que le niveau de l'eau de la rivière avait baissé légèrement, et que la tendance semblait vouloir se poursuivre. "Je crois, dit-il, que la situation semble vouloir rentrer dans l'ordre au cours des prochaines journées".

Le sergent Blouin a également souligné que le débordement de la rivière Saumon est un événement annuel, qui dure quelques jours, à Fontainebleau et St-Gérard. "Ces débordements ne mettent toutefois

pas en danger la sécurité de gens des secteurs inondés", de poursuivre le responsable de la SQ, à Weedon.

Le policier soulignait toutefois que le rang qui relie Fontainebleau à la route 257 était encore recouvert d'eau, et que quelques chalets du secteur sont inondés. "Il en est de même pour le chemin Pélouin, près du lac Louise, dans le Canton de Weedon, tout près de St-Gérard", de poursuivre le sergent Blouin. "Là aussi, a-t-il conclu, quelques chalets sont inondés".

Waterville attend le dégel pour ses travaux

WATERVILLE (YR) — La ville de Waterville attend que le sol soit complètement dégelé pour finaliser les travaux aux bassins d'épuration des eaux, construits l'an dernier.

M. Gilles Boisvert, secrétaire-trésorier de la municipalité, a expliqué qu'il ne reste qu'à isoler quelques regards et effectuer la touche finale.

Les travaux de construction des bassins d'épuration sont terminés depuis la mi-décembre 1985 et ils renvoient maintenant des eaux propres dans la rivière Coaticook. Ils ont entraîné des déboursés de 1.350.000 \$, dont la plus grande partie a été payée par le gouvernement du Québec.

De plus, la municipalité attend également après le dégel pour effectuer certaines ré-

parations rendues nécessaires dans les rues.

Après 124 jours

Ski terminé au mont Orford

SHERBROOKE (GC) — Les sportifs d'hiver qui fréquentent le Mont Orford devront troquer leurs skis alpins pour leurs bâtons de golf. En effet, après 124 jours de ski continue, la station touristique a complété hier sa saison 1985-86.

"Les quelques dégels connus au cours de la saison n'ont affecté en rien la couverture des pistes et la qualité du ski est demeurée très bonne tout au long de l'hiver et ce printemps", peut-on lire dans un communiqué.

Si les skieurs ont été gâtés, les administrateurs ont également eu de quoi se réjouir. En effet, le bilan financier fait état d'une augmentation de l'achalandage de 40 pour cent par rapport à la saison précédente.

La compagnie de gestion Orford s'affaire maintenant à préparer l'ouverture de son golf panoramique de 18 trous, prévue pour le 3 mai.

Mazda
1986
323

Votre concept de la petite voiture idéale est né: la Mazda 323 est arrivée.

Dominick Auto Sport
Ltd.
Chemin de Brompton
567-4008
846-2751
Ouvert le samedi de 9h à midi

Salon de l'Estrie

de l'Estrie

4 au 13 avril 86
sauf le 4 avril: de 10h00 à 22h00
de 18h00 à 22h00
L'événement en Estrie

CENTRE EXPO SHERBROOKE

300, rue Parc

BILLETTS EN VENTE DANS LES CAISSES POPULAIRES DU SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

SPECTACLES: "Du charme à l'humour"



JACQUES MICHEL
04 AU 08 AVRIL



DÉFILÉ DE MODE
A TOUS LES JOURS



MAURICE PAQUIN
09 AU 13 AVRIL

PROGRAMME

• **VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE**
Les 4, 5, 6 avril

Thème: FEMMES AU FOYER: "FEMMES AUX MILLE PROFESSIONS"

• **LUNDI, 7 AVRIL**

Thème: LA JOURNÉE DE NOS AÎNÉS: "Vers les sommets par la participation"

• **MARDI, 8 AVRIL**

Thème: LA JOURNÉE DE L'A.F.E.A.S. "Réfléchir... Oser"

• **MERCREDI, 9 AVRIL**

Thème: LA JOURNÉE DES FILLES D'ISABELLE — "L'ÉGLISE A BESOIN DE NOUS"

• **JEUDI, 10 AVRIL**

Thème: JOURNÉE DE LA SANTÉ: "UN CADEAU DE LA VIE A CONSERVER"

• **VENDREDI, 11 AVRIL**

Thème: CERCLE DES FERMIERES: 70 ANS DE DYNAMISME

• **SAMEDI et DIMANCHE: 12 et 13 AVRIL**

Thème: FEMMES AU TRAVAIL: FEMMES AUX MILLE ÉNERGIES

• **DIMANCHE, 13 AVRIL**

19h00 — GRAND SPECTACLE DE CLÔTURE

au programme: • Annonce de la "Personnalité féminine de l'Estrie"

• Spectacle de Maurice Paquin

• Défilé de Mode

• Tirage du manteau de fourrure

Dans le cadre des activités du Salon:

- CONFÉRENCES: 70 sujets d'actualité
- DÉFILÉS DE MODE: La mode du Centre-ville. Un monde tout en couleur

- CONCOURS: Personnalité féminine de l'Estrie

la tribune

MOLSON M

Savoirez Coke

CHLT 63

Télé 7 Sherbrooke

CITE-FM 102.7

Sidéal

Premier Fourrure

Procès Toussaint: les rayons-X endommagent les cellules

— le Dr Rosalie Bertell

DRUMMONDVILLE (GP) — "Lorsqu'une personne est traitée aux rayons-X, les cellules du corps humain sont endommagées. Cela prend du temps pour un tel dommage d'apparaître, c'est un peu comme la cigarette".
Telle est l'opinion soutenue en Cour des Sessions de la Paix hier à Drummondville par le Dr Rosalie Bertell, 57 ans, de Toronto, qui est reconnue comme l'une des plus grandes spécialistes au monde sur l'influence des radiations diverses sur le corps humain.
Pour Mme Bertell, le corps humain peut réparer certains dommages causés par les rayons-X pour fins diagnostiques, mais pas

tous. "Il y a toujours des dommages résiduels", a-t-elle soutenu. Certains dommages sont mineurs, d'autres plus graves. Le pire, tous s'entendent à le dire, c'est le cancer avec une issue fatale.
Mme Bertell, venue expressément pour témoigner en défense dans la cause de Mario Toussaint, accusé d'avoir introduit de la drogue au pénitencier de Drummondville, a fait état de la longue liste de ses compétences avant d'être reconnue experte. Elle a soutenu être l'une des deux personnes les plus qualifiées au monde pour traiter de ce sujet, l'autre vivant en Angleterre.
Mme Bertell a cité de nombreux

recherches faites aux Etats-Unis, au Canada, en Allemagne et au Japon, ainsi que ses nombreux titres et ses nombreuses comparutions en cour de justice pour faire valoir ses compétences.
"Lors d'une radiographie, a dit le témoin, une seule cellule endommagée ne cause pas de mal, mais plusieurs peuvent conduire à des malaises et maladies, comme le diabète des adultes, les allergies, etc."
Selon les documents dont elle dispose, une enquête faite auprès de 16 millions de personnes, démontre qu'il y a entre 100 cas et 4255 cas de cancer fatal par million de personnes, tout dépendant du nombre de

radiographies et d'autres facteurs.
Mme Bertell a été appelée par la défense, assurée par Me Peter Weldon de Sherbrooke, dans le but de démontrer que les autorités pénitentiaires ont enfreint la Charte canadienne des droits de la personne en amenant Toussaint à l'hôpital Ste-Croix contre son consentement pour y subir des radiographies, à la suite desquelles 67 capsules de phencyclidine (PCP ou mescaline) ont été trouvées dans son abdomen.
Toussaint, on le sait, purge une peine de quatre ans de détention à la suite de la mort de M. Ephrem Cordeau, un vieillard trouvé mort dans sa résidence de la rue Monfette à Noël 1980.

Meilleur accueil aux plages de Magog

MAGOG (GP) — Les deux plages de Magog offriront un meilleur accueil l'été prochain aux nombreux touristes qui profitent de la belle saison en séjournant au cœur de la station touristique Magog-Orford.
En effet, les deux bâtisses multi-services neuves sont prêtes comme prévu à l'échéancier. A la Pointe Merry, il n'y a que quelques détails de finition à compléter, alors qu'à la plage municipale, les travaux sont terminés. Il ne restera plus qu'à effectuer un bon ménage aux alentours des deux bâtiments et à

payager les abords.
L'aménagement de la voie d'accès et des stationnements de la plage municipale suivront dès que le dégel le permettra. L'ensemble des travaux subventionnés à 95% par le gouvernement du Québec s'élève à 1,3 million \$.
En plus des vestiaires et des toilettes, le bâtiment de la plage municipale offre une salle communautaire et un centre d'observation, alors que celui de la plage de la Pointe Merry accorde un espace à une buvette.



(Photo La Tribune par Gilles Pétiole)

A la plage municipale, les travaux sont terminés. Il ne reste plus qu'à effectuer un bon ménage aux alentours du bâtiment.

Intégration scolaire

Claire Brown dénonce l'attitude de la commission scolaire de Coaticook

ASBESTOS (HR) — Dans le jeu du chat et de la souris, qui semble jouer la commission scolaire de Coaticook avec le projet d'intégration des étudiants de niveaux primaire et secondaire pour l'automne 1986, la présidente de l'Asbesterie, Mme Claire Brown, a dénoncé avec véhémence ce comportement, en affirmant que toutes les commissions scolaires estriennes connaissent les intentions futures du ministère de l'Éducation.

tion du ministère de l'Éducation avait été divulguée à une assemblée générale des directeurs généraux et présidents des commissions scolaires.

Echéancier

Mme Brown a fait remarquer que l'échéancier s'amenuisait considérablement, malgré un sursis de trois semaines accordé par la direction régionale du ministère de l'Éducation.

Exaspérée par la déclaration du président de la commission scolaire de Coaticook, M. André Couture, qui affirme ne pas connaître les intentions du gouvernement québécois sur une réduction du personnel enseignant pour l'Estrie, dans le cas d'un refus du processus d'intégration dès l'automne prochain, Mme Brown dit ne plus comprendre l'aptitude des dirigeants de Coaticook, puisque cette informa-

Les directeurs généraux doivent se rencontrer le 8 avril, soit le même jour où supposément la réponse de Coaticook devrait être connue. La présidente de l'Asbesterie estime que si les personnes récalcitrantes décidaient d'emboîter le pas, il faudra prendre les bouchées doubles d'ici la date limite au 24 avril, pour finaliser le processus d'intégration.



Claire Brown

Selon Mme Brown, il resterait quelques protocoles d'entente en litige et la rédaction complète, qui demeure un travail considérable.
Sur la possibilité d'un nouveau sursis, Mme Brown juge qu'il serait très difficile à obtenir puisque le premier avait été chèrement acquis.

Elle a finalement livré des propos très clairs dans le cas d'un refus définitif de la commission scolaire de Coaticook. Selon la présidente de l'Asbesterie, il n'est plus question de recommencer des études, ce qui signifie tout simplement que sa commission scolaire se retirerait du projet d'intégration jusqu'à l'imposition possible par le ministère de l'Éducation.

Mme Brown a conclu en disant que cette position extrême était très répandue parmi le groupe des six commissions scolaires estriennes, qui désirent s'intégrer avant la prochaine entrée scolaire.

Projet d'usine d'épuration retardé jusqu'à l'hiver

par Henri RICHARD

ASBESTOS — Dans sa danse, un pas en avant un pas en arrière, la Ville d'Asbestos aura finalement décidé de mettre fin temporairement à la musique, en retardant définitivement le projet d'usine d'épuration des eaux jusqu'à l'hiver prochain.

Avec la nouvelle proposition offerte par le ministre de l'environnement, M. Clifford Lincoln, qui distribue une assiette de 450 millions \$ pour les trois prochaines années dans le programme du traitement des eaux, le conseil municipal a jugé bon de retarder son projet pour profiter de l'expérience des usines d'épuration des eaux devant être mises en chantier au cours des prochains mois.

Des voleurs assoiffés

VALCOURT (YR) — Des voleurs assoiffés ont dévalisé le relais de motoneige Ciboulot, situé sur la rue Champêtre, à Valcourt.

Par ailleurs, les agents du détachement de Granby de la Sûreté du Québec enquêtent sur des actes de vandalisme, perpétrés à l'école secondaire Odyssee, de Valcourt.

Les malfaiteurs ont fait main basse sur quelques bouteilles d'alcool, le tout évalué à environ 100 \$.

La police croit que les dommages, évalués à environ 1.000 \$, ont été causés par des adolescents, en mal de sensations fortes.

Porte percée

Les malandrins ont forcé la porte du relais, pour y pénétrer.

Les vandales ont brisé une grande vitrine, en plus de s'être amusés à fracasser une sentinelle, servant à éclairer les abords de l'édifice, à l'extérieur. Les malfaiteurs ont de plus arraché les couvercles des sorties d'eau de l'école.

Lancement du livre L'Histoire de Bromptonville



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

L'auteur Bertrand Nadeau épingle une fleur à la boutonnière de son épouse Solange.

par Louise SIMARD
BROMPTONVILLE — "Même les plus sceptiques sont agréablement surpris", voilà ce qu'a déclaré hier après-midi le maire de Bromptonville, M. Clément Nault, lors du lancement officiel du volume "L'Histoire de Bromptonville" de l'auteur Bertrand Nadeau.

Une brochette de personnalités s'étaient donné rendez-vous pour célébrer l'événement: le curé de la paroisse Ste-Praxède, Maurice Ruel; la députée Carmen Juneau, les maires de Bromptonville, Clément Nault et du Canton de Brompton, Roger Bilodeau; la commissaire à la CSCS Danielle Bergeron; un représentant de la maison provinciale des frères du Sacré-Coeur, le frère Houle; le directeur du foyer Côte Bergeron ainsi que les deux directeurs des écoles, Sr Thérèse Blanchard et M. Claude Pinard. Étaient aussi présents parmi les invités, tous les présidents et responsables d'associations de Bromptonville.

Le maire Clément Nault a ouvert la cérémonie par un mot de bienvenue aux invités. Il a aussi félicité chaleureusement Bertrand Nadeau pour sa ténacité, son courage pour la création d'un volume qui a nécessité plus de vingt années de recherches. "C'est effectivement le premier livre sur Bromptonville présenté avec autant d'émphase et de photographies. Le dernier avait été produit par l'abbé Gravel en 1921. Celui-ci est beaucoup plus complet... Si Bertrand a relié ses vingt ans de recherches, c'est par goût de l'histoire, par satisfaction personnelle et pour le plaisir de la population de Bromptonville et du Canton de Bromptonville. Je constate d'ailleurs que l'on a réservé un accueil fort enthousiaste à "L'Histoire de Bromptonville", de préciser Clément Nault.

20 ans de recherches

Pour l'auteur Bertrand Nadeau,

"le livre constitue une rétrospective depuis 1965. Somme toute, une vingtaine d'années de recherches où la population fut sollicitée à maintes et maintes reprises. Que ce soit pour des photographies, documents historiques, témoignage, plus de un y a mis son petit grain de sel. Cette cueillette nous a permis de former un grand trésor qui s'intitule "L'Histoire de Bromptonville".

Sur le plan technique, le livre contient 296 pages divisées en neuf chapitres soit les origines, la vie économique, la paroisse, la vie sociale, les institutions, les événements, les personnalités, les familles, les annexes. Ce qu'il y a d'intéressant c'est la multitude de photographies qui entrecourent les textes. Chacun pourra y reconnaître un oncle, une tante, un parent, un ancêtre... Au chapitre des familles, plus de 118 familles ont répondu à l'appel en acceptant de fournir une photographie pour le livre de Bertrand Nadeau. Ça fait bien du monde!

Beaucoup de photos

Le curé Maurice Ruel a été étonné de la qualité de la présentation et de la quantité de photographies qui prennent place dans le volume. Bref, tout le monde semble apprécier le livre qui se vend déjà comme des petites pains chauds. "Pour la ville ce sera un beau cadeau à donner à nos visiteurs de marque car c'est un produit de chez nous, fabriqué par un homme de chez nous" d'ajouter Clément Nault.

Et pendant que les Chevaliers de Colomb de Bromptonville procédaient à la distribution de "L'Histoire de Bromptonville", la réception se terminait par la signature du livre d'or de la Ville et d'un cocktail où l'on pouvait remarquer le plus heureux des hommes et le plus beau des ouvrages sur l'histoire de Bromptonville.

MONTREAL AÉROPORT HILTON INTERNATIONAL

DORVAL

Ça commence bien des vacances!
Notre emplacement est pratique: juste à côté de l'aéroport de Dorval. Vous pouvez donc vous relaxer en toute quiétude avant de partir, le lendemain. Pour vous accommoder, nous offrons un service de navette gratuit aller-retour à l'aéroport. Vous pourrez prendre un bon repas dans l'un de nos deux restaurants, siroter un cocktail à notre bar ou encore danser à notre discothèque. Stationnement gratuit, les samedi et dimanche, au Parc Aéro adjacent à l'hôtel.

Le Plan familial Hilton
Les enfants qui partagent la chambre de leur(s) parent(s) sont logés gratuitement, peu importe leur âge (maximum de 4 membres de la même famille par chambre).

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages, le service de réservations Hilton, tout hôtel Hilton International, ou appelez-nous au (514) 631-2411.

La taxe ne s'applique pas. Pourboires non compris.

SPÉCIAL DE FIN DE SEMAINE

34.50\$

par personne, chambre double.

En vigueur les vendredi, samedi ou dimanche soirs jusqu'au 28 décembre 1986. Selon la disponibilité.

OÙ TOUT LE MONDE EST CHEZ SOI

Le 25e anniversaire d'épiscopat de Mgr Jean-Marie Fortier



Les religieuses et le religieux du diocèse de Sherbrooke rendent un hommage spécial à l'Archevêque le

SAMEDI, 5 AVRIL 1986

Réunis autour du pasteur pour célébrer, prier, adorer.

- Programme:**
- 16h — Basilique cathédrale, Messe d'action de grâce
 - 18h — Sous-sol, souper et offrande de vœux
 - 20h — Nuit de prière
- 1e heure: adoration animée
 - 2e heure: adoration silencieuse
 - 3e heure: contemplation dirigée
 - 4e heure: adoration silencieuse

La prière sera centrée sur l'action de grâce et sur la supplication pour obtenir des vocations sacerdotales, religieuses, missionnaires.

"Jetez en nous le désir de Dieu, et relancez notre marche!"

(Hymne)

La Société nationale de l'amiante

Pas en danger de disparaître

— Gilles Lachance

par Pierre SÉVIGNY
THETFORD-MINES — La Société nationale de l'amiante (SNA) n'est aucunement en danger de disparaître car elle devra toujours continuer à s'impliquer dans le développement économique et à administrer un ensemble d'investissements, notamment dans le secteur minier.

C'est ce qu'a déclaré à La Tribune le président et directeur général par intérim de la SNA, Gilles Lachance, lorsqu'invité à faire le point sur l'avenir de cette société

d'Etat. Il soutient que rien ne permet de croire qu'elle soit en danger. "Je suis souvent en contact avec les autorités gouvernementales et, jus-

qu'ici, jamais personne ne m'a indiqué ou laissé planer ou semer dans mon esprit un doute quant à l'avenir ou l'existence de la SNA."

Beaucoup de travail

Au contraire, M. Lachance soutient que la SNA aura beaucoup de travail à accomplir au cours des prochains mois. "Cette année, nous devrons concrétiser des projets im-

portants comme la finalisation du regroupement minier et aussi la privatisation de certaines filiales industrielles." En outre, le pdg par intérim souligne que le Centre de recherche et de développement travaille toujours à l'élaboration de certains projets qui, selon lui, vont probablement déboucher vers des implantations industrielles, à moyen et long terme.

Pour M. Lachance, l'année 1986-

87 va permettre à la SNA de concrétiser le programme entrepris l'année dernière au niveau de la recherche de capitaux privés pour certaines filiales manufacturières. Il précise que plusieurs filiales ont passablement de chance de passer dans les mains d'entreprises privées. A cet effet, il mentionne l'usine de fabrication de papier d'amiante à Cap-de-la-Madeleine LUPEL-SNA et la compagnie productrice de freins à disques Distex-

SNA de Montréal ainsi que l'entreprise de produits isolants FusoRoc et la mini-usine de traitement thermique MINUTT, toutes deux situées à Thetford-Mines.

Enfin, M. Lachance soutient que le gouvernement du Québec devra procéder à la nomination d'un président et directeur général de la SNA. "Je suis là par intérim depuis un temps qui dépasse largement ce qui avait été prévu au départ."

MAGNAQ-2: plus question d'emprunter les mêmes pistes

THETFORD-MINES (PS) — L'avenir du projet d'aménagement d'une usine d'extraction de magnésium-métal à partir des résidus d'amiante (MAGNAQ-2) est toujours incertain alors que les dirigeants de la Société nationale de l'amiante n'ont pas encore arrêté de décision quant à la reprise ou non des recherches qui sont suspendues depuis maintenant plus d'un an.

Le budget d'opération du Centre de recherche et de développement n'a pas encore été soumis pour approbation aux membres du Conseil d'administration de la SNA et au gouvernement du Québec.

Le président et directeur général par intérim de la SNA, Gilles Lachance, a soutenu que la situation n'avait pas progressé depuis la suspension des recherches, en février 1985. Le procédé d'extraction à l'étude s'avère actuellement non rentable.

Plus modeste

Dans la nouvelle programmation du Centre de recherche et de développement de Sherbrooke, il ne serait pas impossible que la re-

prise de certaines activités de ce projet soit suggérée mais non pas selon les plans et projets faits jusqu'ici. "Ce sera possiblement quelque chose de plus modeste car il faut se rendre compte que les travaux effectués au Centre de recherche et de développement sur le dossier MAGNAQ-2 n'ont pas donné les fruits espérés, de comment M. Lachance."

C'est pourquoi ce dernier soutient que, s'il y a reprise des activités dans ce projet, ce sera plutôt dans le sens de découvrir d'autres pistes qui favoriseraient sa concrétisation. La construction de la fonderie MAGNAQ-2 a toujours été prévue à Thetford-Mines et, selon les premières estimations, auraient dû créer quelque 250 nouveaux emplois.



Dans le cas de FusoRoc, la recherche de partenaires privés serait presque terminée. Cette photo avait été prise en février 1984 alors que les travaux d'aménagement étaient encore en cours.

(Photo La Tribune, archives)

La recherche de capitaux privés: les dossiers progressent

THETFORD-MINES (PS) — Les démarches de la Société nationale de l'amiante, pour trouver des capitaux privés qui faciliteront un nouveau démarrage de certaines filiales de la région de Thetford-Mines, pourraient se concrétiser dans un avenir assez rapproché, du moins dans certains dossiers.

A cet effet, le président et directeur général par intérim de la SNA, Gilles Lachance, soutient que les discussions sont très avancées dans le cas de FusoRoc qui se spécialise dans la fabrication de produits isolants et de l'usine de traitement thermique des résidus d'amiante (MINUTT).

Au sujet de FusoRoc, M. Lachance précise que la recherche de partenaires est presque terminée. "Nous sommes présentement en négociation avec une entreprise du même domaine qui semble intéressée à opérer l'usine dans l'avenir." Ce dernier soutient que tous les espoirs sont permis et que des développements positifs devraient être connus rapidement. "Ce n'est pas le genre de dossier qui traînera encore six mois. D'ici la mi-mai, nous serons en mesure d'en savoir davantage."

Quant à MINUTT, la SNA a conclu récemment une entente de principe avec un groupe d'investisseurs de la région. Cette usine produit environ 7.000 tonnes de résidus grillés qui servent de sable de moulage, de matériau d'abrasion et pour le béton réfractaire. La SNA a décidé de ne plus l'opérer elle-même et selon le pdg par intérim, les chances de concrétiser la transaction sont excellentes.

MAGNAQ-1

Par ailleurs, la situation de MAGNAQ-1 n'est pas aussi reluisante et, pour la SNA, il n'est pas question de rouvrir cette usine de Thetford-Mines tant et aussi longtemps que des investisseurs privés ne s'impliquent pas dans le projet d'extraction d'oxyde de magnésium à partir des résidus d'amiante. "Nous avons rencontré des Européens qui pourraient être intéressés, mais c'est très préliminaire," d'opiner M. Lachance.

De sérieux problèmes dans l'application de la nouvelle technologie ont continuellement retardé le début des opérations de cette filiale de la SNA. Mais, une firme spécialisée a cerné les problèmes et soumis les correctifs à suivre. Or, ces modifications nécessiteraient un investissement additionnel de l'ordre de 6 millions \$. A cet effet, M. Lachance précise que la SNA n'est pas disposée à faire seule cet investissement, surtout que les conditions du marché se sont considérablement resserrées dans ce domaine.

C'est pourquoi M. Lachance affirme que l'implication de partenaires privés constitue la seule façon de favoriser la réussite du projet MAGNAQ-1.

Il faudra accélérer la recherche pour que l'amiante reconquière ses marchés

par Gilles DALLAIRE
SHERBROOKE — L'amiante traverse une mauvaise passe, une très mauvaise passe même, mais il peut reconquérir les marchés qu'il a perdus et même en conquérir de nouveaux.

Il faudra toutefois, pour qu'il reprenne la place qu'il occupait, il y a seulement une décennie, que les recherches entreprises dans le but d'atténuer les risques liés à sa présence et à son utilisation soient accélérées et que de nouveaux usages lui soient assignés.

Telles sont, aux dires du professeur Carmel Jolicoeur, directeur du programme de recherche sur l'a-

sin de tout repos, que sa manipulation comporte certains risques.

"Il ne faut pas négliger ces risques et il faut tenter sinon de les faire disparaître, du moins de les amoindrir, mais il ne faut pas leur accorder une importance exagérée. L'amiante peut se prêter à des usages dont une infime partie seulement est connue", a-t-il ajouté.

Il a rappelé que des recherches dont l'Université de Sherbrooke a été le théâtre ont démontré qu'il est possible de dépouiller les gaz d'échappement des automobiles en les filtrant à l'aide de boulettes d'amiante, que l'amiante peut servir

de catalyseur dans la conversion du méthanol et du naphte en hydrocarbures, qu'il peut être utilisé pour récupérer l'or lors du traitement du minerai aurifère, qu'il augmente la vitesse de la circulation sanguine et que la roche dont il est tiré, la serpentine, libère douze pour cent de son poids en eau lorsqu'elle est portée à une température de 700 degrés Celsius.

"La science, la technologie et l'industrie doivent unir leurs connaissances et leurs efforts pour faire valoir les avantages de l'amiante, pour créer des fibres dont la manipulation et l'usage seront sans

danger et pour trouver de nouveaux usages à l'amiante", de déclarer le professeur Jolicoeur qui est persuadé que la principale richesse du sous-sol des Cantons de l'Est est promise à un bel avenir pour peu que toutes les entreprises, tous les organismes et toutes les personnes qui ont intérêt à son retour en grâce fassent cause commune.

Le professeur Jolicoeur est le premier membre du corps professoral de l'Université de Sherbrooke à se voir attribuer une chaire de recherche industrielle par le Conseil de la recherche en sciences naturelles et en génie du Canada.

— Carmel Jolicoeur



Carmel Jolicoeur

miante de l'Université de Sherbrooke, les conditions du retour en grâce de l'amiante et, de ce fait, du retour à la prospérité de l'industrie québécoise de l'amiante.

Le professeur Jolicoeur, qui vient de se voir attribuer une chaire de recherche industrielle en chimie de l'amiante par le Conseil de la recherche en sciences naturelles et en génie du Canada, a avoué, au cours d'un exposé présenté hier, devant les étudiants du département de chimie de la faculté des Sciences, que l'amiante n'est pas un voi-

mobilia

SOFA ET CAUSEUSE

\$2599

GRATUIT

FAUTEUIL, CUIR VÉRITABLE

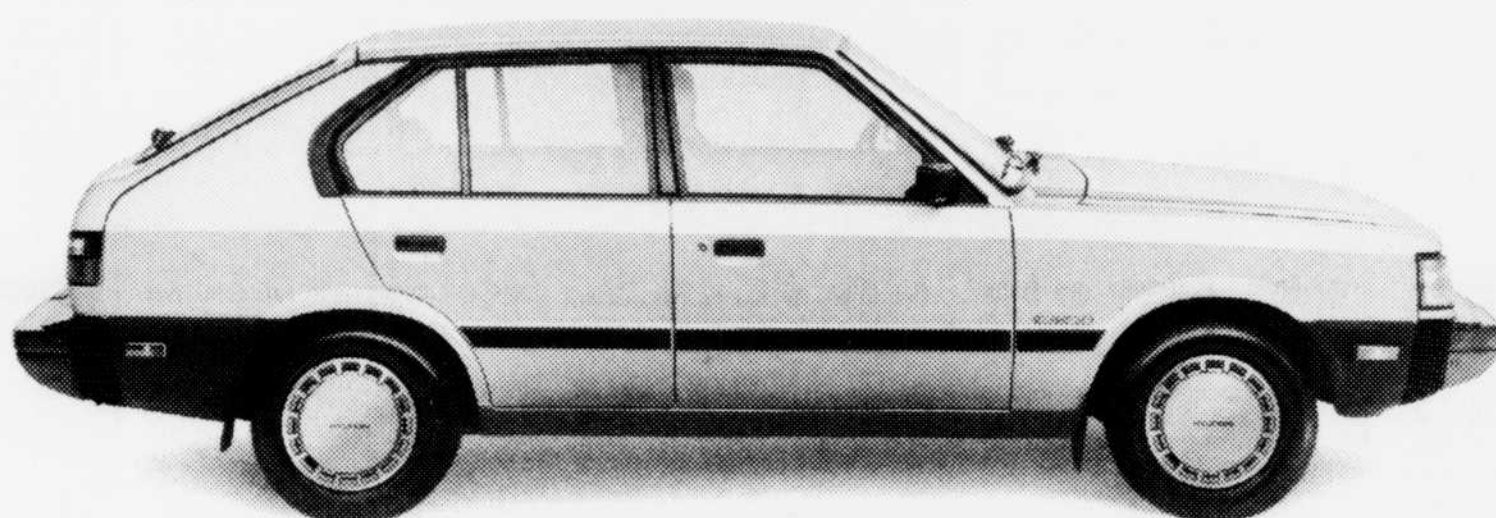
- S'applique pour l'achat ci-contre, effectué à compter de ce jour.
- Un seul fauteuil par client, non monnayable ou échangeable.
- Quantités limitées.

Pas encore de taxe provinciale!

mobilia

3050, boul. Portland
Carrefour de l'Estrie
821-2102

**Charles le dit à Suzanne
qui le dit à Gabriel
qui le dit à Martine
qui le dit à Fernand
qui le dit à Pierrette
qui le dit à
son beau-frère:
«La Hyundai Pony
est la meilleure
affaire en ville!»**



**Voilà pourquoi
la Pony est
numéro un.**

Les bonnes nouvelles vont vite!

On ne savait pas encore prononcer notre nom que déjà les gens discutaient des avantages de la nouvelle voiture Hyundai à hayon dotée de si nombreuses caractéristiques pour un prix aussi modique.

Parmi ses caractéristiques, les sièges avant individuels entièrement inclinables et la moquette intégrale sont très appréciés pour leur confort.

Les servo-freins, les vitres teintées, le verrouillage de sécurité des portières arrière et les pneus radiaux Michelin quatre saisons ceinturés d'acier comptent parmi plusieurs caractéristiques sécuritaires.

Le temps de le dire, la Pony devint la voiture dont on parlait le plus au Canada.

Un nombre sans précédent de personnes montèrent alors en Pony... qui devint aussi la voiture la plus vendue au Canada!

La Hyundai Pony fait encore et toujours parler d'elle: en ville, à la campagne, partout au pays! Découvrez pourquoi.

MONTEZ EN PONY AUJOURD'HUI



La Maison de l'Auto R.C. Inc.
4364, boul. Bourque
Sherbrooke (Rock Forest)
564-0777

Bouchard Automobiles
1275, boul. St-Joseph
Drummondville 477-0673